

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AbbVie conclut une entente avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) concernant VENCLEXTA[®], un traitement de la leucémie lymphoïde chronique (LLC)

- À la suite de la signature d'une entente entre AbbVie et l'Alliance pancanadienne pharmaceutique, l'Ontario est la première province à rembourser VENCLEXTA.
- VENCLEXTA est le premier et le seul inhibiteur de la protéine BCL-2 approuvé au Canada.
- Il existe un besoin chez les patients atteints de LLC chez qui les traitements oraux novateurs ont échouéⁱ.

Montréal (Québec), le 23 mai 2019 – AbbVie (NYSE: ABBV), une société biopharmaceutique d'envergure mondiale fondée sur la recherche et le développement, a annoncé aujourd'hui que l'Ontario est la première province à inscrire VENCLEXTA[®] (vénétoclax) en monothérapie sur la liste des médicaments couverts de son Programme d'accès exceptionnel de la Division des médicaments et des appareils et accessoires fonctionnels à compter du 13 mai 2019ⁱⁱ. VENCLEXTA est indiqué pour le traitement des patients atteints de leucémie lymphoïde chronique (LLC) qui ont reçu au moins un traitement antérieur et pour lesquels il n'existe aucune autre option thérapeutique. VENCLEXTA est un médicament administré par voie orale une fois par jour.

L'inscription de VENCLEXTA sur cette liste de médicaments fait suite à la signature d'une entente entre AbbVie et l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) plus tôt cette année.

« Les personnes atteintes de leucémie lymphoïde chronique en Ontario ont enfin accès à VENCLEXTA, ce qui est une excellente nouvelle compte tenu de la nature de cette maladie. Face à une maladie comme la LLC qui peut être récidivante, il est important d'offrir aux médecins et à leurs patients des options très efficaces pour la combattre, a expliqué Elizabeth Lye, Directrice, Recherche et programmes, de Lymphome Canada. Chez Lymphome Canada, nous espérons que tous les Canadiens auront bientôt accès à ce traitement. »

Conformément à l'indication figurant dans la liste de médicaments, VENCLEXTA en monothérapie sera remboursé en Ontario pour le traitement des patients atteints de leucémie lymphoïde chronique (LLC) récidivante ou réfractaire ou de lymphome à petits lymphocytes (LPL) ayant reçu au moins un traitement antérieur (y compris un traitement par un inhibiteur de la voie de signalisation du récepteur des lymphocytes B) et n'ayant pas répondu à ce traitement ou ayant présenté une intolérance à l'ibrutinib.

« Lorsque je rencontre un patient pour la première fois, je lui explique toujours que la LLC est une forme chronique de cancer du sang et qu'il est possible qu'une rechute survienne après une rémission. En réalité, la plupart des patients que je vois à ma clinique ont souvent déjà reçu un traitement. Par conséquent, je veux m'assurer de disposer des traitements appropriés en temps opportun pour mes



patients explique le D^r Peter Anglin, M.D., FRCPC, MBA, hématologue et médecin-chef au centre régional de cancérologie Stronach. Je me réjouis que l'Ontario soit la première province à rembourser le vénétoclax; c'est un pas dans la bonne direction pour les personnes atteintes de LLC qui ont grand besoin de ce traitement. »

La LLC, un cancer de la moelle osseuse et du sang dont l'évolution est généralement lenteⁱⁱⁱ, est un des types de leucémie les plus répandus chez l'adulte. Au Canada, la LLC représente environ 2 465 nouveaux cas de leucémie chaque année et cause plus de 600 décès par année^{iv}.

« Cela faisait très longtemps que nous n'avions pas eu d'aussi bonnes nouvelles. Je me rappelle certaines de mes lectures au sujet d'essais cliniques sur ce traitement il y a de cela plusieurs années et m'être dit à l'époque combien ce traitement semblait prometteur pour les personnes qui, comme moi, ont déjà été traitées plus d'une fois et ont rechuté, raconte Mark Silverstein d'Aurora, en Ontario. Et maintenant c'est chose faite! Un autre traitement contre la LLC a été approuvé et est remboursé en Ontario et le sera aussi bientôt, c'est à espérer, dans chaque province canadienne. Et merci à AbbVie pour son engagement à mettre VENCLEXTA à la portée de ceux qui ont en besoin. »

Le 30 septembre 2016, Santé Canada a émis un avis de conformité avec conditions (AC-C) pour l'emploi de VENCLEXTA. Le traitement a été approuvé en monothérapie pour les patients atteints de LLC ayant déjà été traités, qui sont porteurs d'une délétion 17p, ou qui ne sont pas porteurs de cette mutation, qui ont reçu au moins un traitement antérieur et pour lesquels il n'existe aucune autre option thérapeutique. La délétion 17p est une mutation génétique présente chez 3 à 10 % des personnes atteintes de LLC n'ayant jamais été traitées et chez près de 50 % des cas de LLC récidivante ou réfractaire^v. Conformément à la politique sur les AC-C de Santé Canada, AbbVie fournira à Santé Canada des données tirées d'autres études pour évaluer les bienfaits cliniques de VENCLEXTA dans ces populations de patients^{vi}.

« L'entente avec l'APP et l'inscription subséquente de VENCLEXTA sur la liste de médicaments du régime public d'assurance de l'Ontario sont des mesures positives qui permettent aux patients atteints de LLC d'avoir accès à un médicament qui répond à un besoin médical non comblé, déclare Stéphane Lassignardie, Directeur général d'AbbVie Canada. AbbVie est déterminée à changer la façon dont on traite les cancers du sang en offrant de nouvelles options thérapeutiques novatrices. »

Les études sur l'emploi de VENCLEXTA dans le traitement de la LLC et d'autres maladies hématologiques se poursuivent.

VENCLEXTA est mis au point par AbbVie et Genentech, membre du Groupe Roche, et commercialisé par les deux sociétés aux États-Unis, et par AbbVie à l'extérieur des États-Unis.

À propos d'AbbVie Care

Les Canadiens à qui l'on prescrit VENCLEXTA pourront s'inscrire à AbbVie Care, un programme de soutien qui porte la signature d'AbbVie. Ce programme est conçu pour offrir une vaste gamme de services personnalisés tels qu'une aide au remboursement et un soutien financier, des services de pharmacie, la coordination et le rappel des analyses de laboratoire, des renseignements personnalisés et un soutien continu pour la prise en charge de la maladie tout au long du traitement.

À propos d'AbbVie

AbbVie est une société biopharmaceutique d'envergure mondiale axée sur la recherche et le développement de traitements novateurs de pointe ciblant certaines des maladies les plus complexes et les plus graves au monde. La société a pour mission de mettre à profit son expertise, son personnel dévoué et son approche unique de l'innovation pour améliorer de façon marquée les traitements dans quatre principaux champs thérapeutiques : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. Dans plus de 75 pays, les employés d'AbbVie travaillent chaque jour à faire évoluer les solutions de santé destinées aux citoyens du monde entier. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez les sites www.abbvie.ca et www.abbvie.com. Suivez la société sur Twitter [@abbvieCanada](https://twitter.com/abbvieCanada) et [@abbvie](https://twitter.com/abbvie) ou consultez ses offres d'emploi sur [Facebook](https://www.facebook.com/abbvie) ou [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/abbvie).

-30-

Demandes d'information des médias :

Muriel Haraoui

muriel.haraoui@abbvie.com

514-717-3764

ⁱ Jain P. *et al.* Long-Term Outcomes for Patients With Chronic Lymphocytic Leukemia Who Discontinue Ibrutinib. *Cancer*. 2017 Jun 15;123(12):2268-2273.

ⁱⁱ Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Consulté en mai 2019 au http://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/drugs/eap_mn.aspx.

ⁱⁱⁱ Lymphome Canada. Leucémie lymphoïde chronique. Consulté en mai 2019 au www.lymphoma.ca/fr/le-lymphome/lymphoma-101/les-differents-types-de-lymphomes/la-llc.

^{iv} Statistiques canadiennes sur le cancer. Statistiques sur la leucémie lymphoïde chronique. Consulté en mai 2019 au www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-type/leukemia-chronic-lymphocytic-cll/statistics/?region=on.

^v Schnaiter A. *et al.* 17p deletion in chronic lymphocytic leukemia: risk stratification and therapeutic approach. *Hematol Oncol Clin N Am*. 2013;27:289–301.

^{vi} Corporation AbbVie. Monographie de VENCLEXTA, 27 septembre 2016. Date de rédaction : 27 septembre 2016. Date de révision : 12 février 2019. Consulté en mai 2019 au www.abbvie.ca/content/dam/abbviecorp/ca/fr/docs/VENCLEXTA_PM_FR.pdf.